

# POUR UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE : CINQ ANS D' ACTIONS DE BNP PARIBAS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'OCÉAN



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

# SOMMAIRE



- ☛ **Construire une économie bleue durable** ..... p.4
  - L'Océan, une ressource essentielle soumise à de fortes pressions ..... p.4
  - Cinq ans d'actions à 360° pour contribuer à la protection de l'Océan..... p.5
  
- ☛ **Agir sur les trois grandes pressions qui pèsent sur l'Océan** ..... p.6
  - Réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre ..... p.6
  - Prévenir et réduire la pollution et la perturbation des milieux marins ..... p.8
  - Favoriser une utilisation responsable des ressources marines ..... p.10
  
- ☛ **Explorer le potentiel de l'économie bleue**..... p.12
  - Innover financièrement pour contribuer à la protection des écosystèmes ..... p.12
  - Contribuer au déploiement d'énergies renouvelables innovantes ..... p.13
  - Aider à l'émergence de nouvelles technologies marines ..... p.13
  
- ☛ **Mobiliser toutes les parties prenantes**..... p.14
  - Avancer ensemble..... p.14
  - Soutenir activement la recherche scientifique ..... p.14

# CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE



## L'Océan, une ressource essentielle soumise à de fortes pressions

L'Océan est essentiel à la vie sur Terre. Si on appelle celle-ci la « planète bleue », c'est parce qu'il couvre plus de **70 %** de la surface terrestre. Ses eaux abritent une **biodiversité exceptionnelle**. Il joue un rôle central dans la **régulation du climat**, absorbant environ **30 %** de nos émissions de CO<sub>2</sub>. Il répond aux besoins humains les plus fondamentaux, à commencer par la sécurité alimentaire : **près de 40 % de la population mondiale est nourrie grâce à l'Océan**.

Il est aussi source d'emploi – 60 millions de personnes travaillent directement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture – et de création de valeur, contribuant à hauteur de **2 % au PIB mondial**.

Au global, la **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)** estime que la valeur économique mondiale de l'Océan s'élève à au moins **3 000 milliards de dollars** chaque année. D'ici 2030, le **déficit de financement à combler** pour atteindre les cibles du 14<sup>ème</sup> Objectif de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies (ODD) – celui dédié à la « Vie aquatique » – **est estimé à 175 milliards de dollars par an**.

**Et ce alors même que l'Océan est confronté à des pressions croissantes, liées aux activités humaines : changement climatique, pollution, surexploitation des ressources marines... qui toutes compromettent sa santé.**

### Les océans ou l'Océan ?

Si l'habitude est de parler d'océans au pluriel, en nommant chaque bassin océanique – Arctique, Atlantique, Austral, Indien et Pacifique – **le consensus scientifique se dirige en réalité vers l'utilisation du terme Océan**, au singulier et avec une majuscule. La raison en est simple : l'Océan dispose d'un **système de circulation profonde unique** – la circulation thermohaline – qui transporte d'un bassin océanique à l'autre énergie, matières et organismes. Le géophysicien Athelstan Frederick Spilhaus (1911-1998) a ainsi conçu un planisphère centré sur le Pôle Sud, permettant de représenter l'Océan comme une seule et même étendue d'eau.

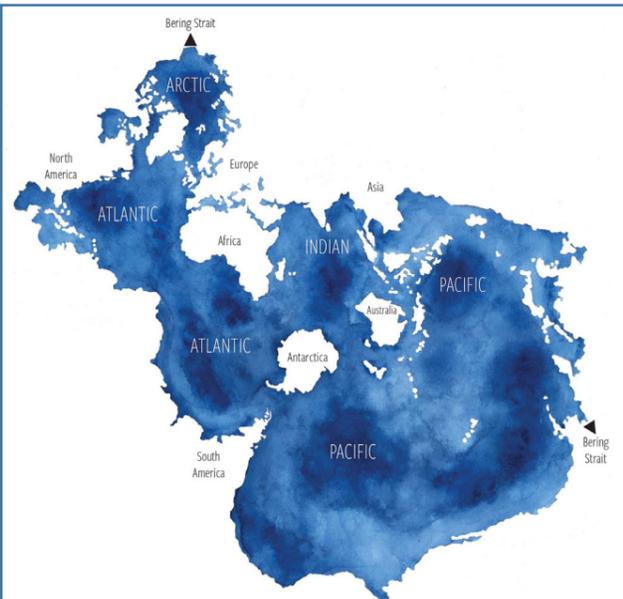


Illustration par Natalie Renier, WHOI Creative, © Woods Hole Oceanographic Institution

## Cinq ans d'actions à 360° pour contribuer à la protection de l'Océan

Conscient de ces enjeux, **BNP Paribas a été l'une des premières banques à définir une façon de contribuer à la Protection de l'Océan**.

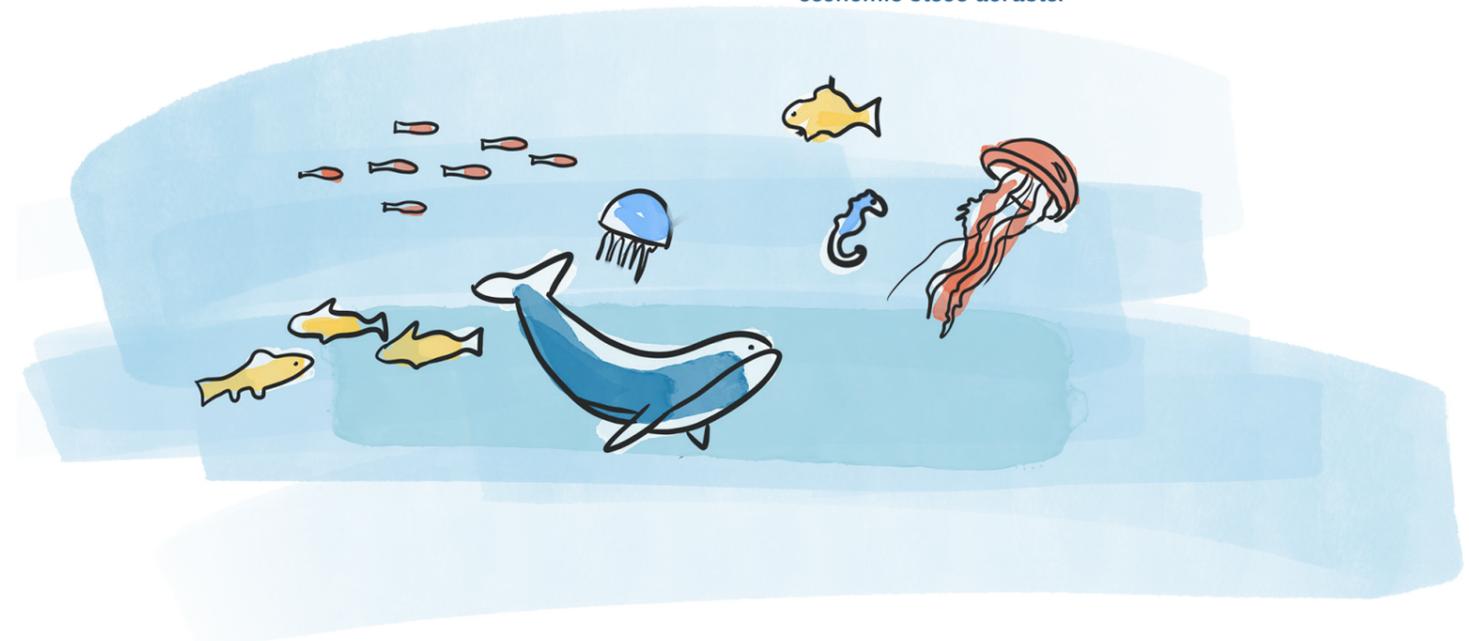
Dès **2019**, le Groupe a ainsi établi des lignes directrices pour encadrer ses activités de financement et d'investissement en lien direct ou indirect avec l'Océan, soutenir activement les initiatives favorisant une économie durable et respectueuse des écosystèmes marins, et promouvoir une approche collaborative avec l'ensemble de ses parties prenantes.

**Cinq ans plus tard**, BNP Paribas est plus que jamais convaincu que seule une action globale, multi-acteurs et multi-secteurs peut permettre de répondre aux grands défis posés à l'Océan. L'objectif premier est simple : accompagner dans le développement et l'adoption de solutions innovantes les entreprises des secteurs clés de l'économie bleue, tels que le transport maritime, les énergies marines renouvelables, la pêche et l'aquaculture ; ainsi que d'autres secteurs ayant également un lien fort avec l'Océan, en raison des impacts qu'ils peuvent avoir sur les milieux marins ou de leur dépendance aux ressources marines. On peut citer l'agriculture, l'industrie minière, ou encore les industries pharmaceutiques, cosmétiques et agroalimentaires.

Pour soutenir ses clients dans cette transition et afin qu'ils puissent adopter des pratiques protectrices de l'Océan et des systèmes côtiers, **BNP Paribas dispose de plusieurs pôles d'expertise**. On peut citer le *Low Carbon Transition Group*, dont les spécialistes accompagnent les projets bas carbone des grandes entreprises, ainsi que différentes équipes spécialisées dans le financement du transport et des infrastructures maritimes, ou encore dans l'innovation à travers les *innovation hubs* présents en France et à l'international. Le Groupe investit aussi directement dans le développement d'entreprises innovantes, par exemple via BNP Paribas Développement ou l'Accélérateur d'Entreprises à Impact Positif. Le Groupe capitalise sur son vaste réseau de clients et de partenaires **pour créer des synergies et catalyser l'action**, notamment au travers de coalitions et de groupes de travail.

Enfin, **BNP Paribas soutient au travers de sa Fondation des chercheurs et initiatives associatives qui œuvrent pour la préservation et la restauration des écosystèmes marins** : depuis 2010, **24 millions d'euros** ont ainsi été consacrés à la recherche pour la biodiversité et le climat.

**Pour BNP Paribas, accompagner ses clients dans leur transition, soutenir des entreprises innovantes ou financer la recherche sont des actions venant d'une seule et même volonté : contribuer à trouver des solutions pour protéger l'Océan et à construire une économie bleue durable.**



# AGIR SUR LES TROIS GRANDES PRESSIONS QUI PÈSENT SUR L'OCÉAN

À travers le monde, des millions d'humains, notamment dans les villes et régions côtières, dépendent d'un écosystème marin en bonne santé. Cette santé est aujourd'hui menacée par **trois pressions croissantes : changement climatique, pollution, utilisation intensive des ressources halieutiques...** toutes liées aux activités humaines et identifiées comme majeures par l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques).

Dans son rapport dédié, l'IPBES appelle, comme le GIEC, à une **approche intégrée joignant climat et biodiversité**. BNP Paribas s'inscrit pleinement dans cette vision de synergie, essentielle pour préserver les services marins et atteindre à la fois les objectifs de l'Accord de Paris, du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et les ODD de l'ONU.

**C'est dans cette perspective que BNP Paribas agit pour une économie bleue, durable et régénératrice, en concentrant ses efforts sur le déploiement de solutions à ces trois grandes pressions.**



## RÉDUIRE DRASTIQUEMENT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Si l'Océan absorbe aujourd'hui environ un tiers du CO<sub>2</sub> et 90 % de l'excès de chaleur généré par l'augmentation de l'effet de serre liée aux activités humaines, cette capacité d'absorption n'est pas infinie. Il est donc **crucial de limiter cette pression en agissant à la source, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)** en favorisant un usage responsable de l'énergie et en limitant la déforestation.

**BNP Paribas**, qui s'est **doté depuis 2010 de politiques sectorielles** définissant des critères pour ses financements et investissements dans des domaines sensibles, **pilote ses portefeuilles de crédits de manière responsable** : pour les neuf secteurs les plus fortement émetteurs au niveau mondial, le Groupe a publié des objectifs de réduction d'intensité GES par unité produite ou de réduction d'émissions GES en valeur absolue pour 2025 ou 2030 alignés sur des trajectoires « net zéro » en 2050.



**En accompagnant ses clients producteurs d'énergie dans le développement d'énergies bas carbone – et tout particulièrement renouvelables – BNP Paribas contribue à répondre aux besoins du monde d'aujourd'hui en préparant celui de demain.** À fin septembre 2024, les financements du Groupe à la **production d'énergies renouvelables atteignaient ainsi 34,2 milliards d'euros**. D'ici 2030, BNP Paribas s'est fixé pour objectif de compter dans son portefeuille de crédits à l'énergie **90 %** pour les énergies bas carbone (renouvelables et d'origine nucléaire) ; à fin 2024, c'était déjà **76 %**.

Au-delà du secteur de l'énergie, **le Groupe s'est fixé l'objectif de consacrer d'ici 2025 200 milliards d'euros à l'accompagnement de ses clients dans leur transition vers une économie bas carbone. 179 milliards d'euros étaient déjà engagés à fin 2024.** Les spécialistes de BNP Paribas proposent aussi des structurations de solutions financières adaptées à la performance climatique des clients du Groupe et aux besoins d'investissements de leur secteur d'activité. **Depuis 2012, cette expertise a permis au Groupe d'accompagner le développement de 45 parcs éoliens en mer, soit l'ajout de 26,6 gigawatts de capacité énergétique dans le monde.**

**En 2019, BNP Paribas s'était donné pour objectif d'accompagner ses clients du transport maritime dans la transition écologique de leur flotte à hauteur d'un milliard d'euros ; cet objectif a été largement dépassé.**

On peut citer :

- **Des Sustainability-Linked Loans** (ou SLL) indexés sur la réduction et le suivi de l'intensité carbone de la flotte du client.
- **Des financements de navires innovants**, comme par exemple la co-structuration d'un prêt vert pour **Hapag Lloyd's** pour six navires destinés à être à terme compatibles avec une propulsion au biométhane. Comparée aux systèmes conventionnels de propulsion, celle-ci pourrait réduire de **95 %** les émissions d'équivalent CO<sub>2</sub>.
- **Le soutien au développement d'une filière maritime française bas carbone.** BNP Paribas a ainsi financé plusieurs entreprises impliquées dans la construction de navires à propulsion vélique – à voiles – parmi lesquelles la compagnie maritime **Jifmar**, la startup **OceanWings** qui a conçu les ailes du navire, et enfin la startup **D-Ice**, qui a fourni le logiciel permettant aux ailes de fonctionner de manière optimale.

**Le transport maritime représentait en 2022 2 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> selon l'Agence Internationale de l'Énergie.** Ce secteur est central au commerce international : sa décarbonation est donc cruciale, même si le défi technologique et économique posé par sa transition vers un avenir neutre en carbone est grand. BNP Paribas, signataire des Principes de Poséidon, s'est fixé pour but de réduire l'intensité d'émission de GES de son portefeuille de financement d'au moins **23 %** – et si possible jusqu'à **32 %** – d'ici 2030 par rapport à 2022.



Les infrastructures portuaires, qui réunissent de nombreux acteurs, font aussi bouger les lignes de la transition écologique des filières maritimes : BNP Paribas soutient ainsi des clients et projets contribuant à l'électrification des ports, notamment en structurant le prêt à impact du **Port de Melbourne**. Plus grand port de fret et de conteneurs d'Australie, celui-ci a mis en place un plan de réduction et de suivi de ses émissions de gaz à effet de serre qui repose sur l'électrification des infrastructures et la planification de futurs carburants à faibles émissions, y compris l'étude du potentiel de création d'un centre de ravitaillement en méthanol vert.

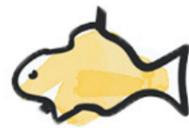
## Contribuer concrètement à l'essor du bas carbone dans le transport maritime

Résolu à accompagner ses clients dans l'innovation bas carbone sur toute la chaîne de valeur du transport maritime, BNP Paribas a soutenu deux projets emblématiques, de la Norvège à la France. **Leader sur le marché des ferry électriques dans les fjords norvégiens, Fjord 1 a bénéficié de l'accompagnement du Groupe** pour déployer sa flotte de navires respectueux de l'environnement.

**BNP Paribas Développement a investi dans la startup BlueFins, dont la technologie d'hydrofoils s'inspire des nageoires de baleine** : elle permet d'utiliser l'énergie de la houle pour assister la propulsion des navires. Applicable à tous types de navires de commerce, cette innovation biomimétique doit permettre de réduire la consommation de carburant de 20 %.

En France, **BNP Paribas a également noué un partenariat avec l'incubateur et accélérateur de startup ZEBOS**, lancé en 2018 par CMA CGM, un leader mondial du transport maritime et de la logistique. Avec pour objectif notamment de favoriser l'innovation et la navigation décarbonée dans le domaine du transport maritime durable.

## PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA POLLUTION ET LA PERTURBATION DES MILIEUX MARINS



Omniprésente, particulièrement visible, la pollution plastique est qualifiée de « crise planétaire » par les Nations Unies. Le PEW Charitable Trusts, ONG états-unienne spécialisée dans le partage de données, estime qu'environ quinze millions de tonnes de déchets plastiques arrivent chaque année dans l'Océan, un chiffre qui devrait encore augmenter de manière significative d'ici 2040. Ces plastiques se fragmentent en micro puis nanoparticules, rendant leur collecte extrêmement difficile.

Parallèlement, une pollution chimique invisible – incluant pesticides, résidus médicamenteux et polluants organiques persistants tels que les PFAS – est également déversée dans l'Océan, perturbant gravement les organismes marins. Il est donc important de soutenir les entreprises dans la transition écologique de leur modèle d'activité, notamment dans le but d'évoluer vers des modèles circulaires et moins polluants. Le coût de l'inaction – notamment en termes de recyclage et de gestion des déchets – pourrait être particulièrement élevé pour les entreprises : PEW estime qu'il pourrait s'élever à 100 milliards de dollars par an d'ici 2040.

Parmi les déchets plastiques méconnus, alors même qu'il s'agit en volume de celui le plus communément ramassé sur les plages, on peut citer les mégots de cigarette : leur filtre est en acétate de cellulose, fibre plastique souvent prise pour du coton. BNP Paribas a cessé depuis 2017 toutes ses activités de financement et d'investissement pour les entreprises dont l'activité est principalement liée au tabac.

### Qu'en est-il du secteur du « Deep Sea Mining » ?

Malgré son potentiel lié au volume de ressources minérales stratégiques qu'elle pourrait fournir, l'exploitation minière des fonds marins, notamment de nodules polymétalliques dans les grandes profondeurs – dite deep sea mining ou DSM – présente des risques intrinsèques auxquels s'ajoutent des incertitudes économiques. Dans ce contexte, BNP Paribas ne finance pas de projet minier DSM.

Face à cette pollution tellurique, apportée par les cours d'eau et canalisations, une réponse holistique est nécessaire. En évaluant systématiquement la qualité de la gestion des rejets de ses clients dans les secteurs de l'extraction minière et de l'agriculture, en soutenant ses clients dans la mise en place de bonnes pratiques et en prenant activement part à des coalitions internationales dédiées à réduire la pollution plastique ou à mieux gérer les produits chimiques dangereux, le Groupe souhaite également contribuer à réduire la pollution de l'eau. Et par conséquent, de l'Océan.

Pour les polluants résiduels ou non valorisables, BNP Paribas finance et investit dans des technologies permettant leur élimination avant qu'ils n'atteignent les milieux marins, par exemple :

- **Blue Foot Membranes**, qui développe des membranes de filtration innovantes pour le traitement des eaux usées, permettant leur réutilisation et réduisant ainsi la pollution aquatique.
- Le **groupe Saur**, spécialisé dans le secteur de l'eau, qui a fait appel à BNP Paribas pour co-structurer sa première obligation bleue. D'un montant de 500 millions d'euros, elle financera notamment des projets de collecte et traitement des eaux usées.

## Enrayer la pollution plastique avec l'économie circulaire

Le Groupe a fait du financement de l'économie circulaire un des axes prioritaires de sa stratégie de financement durable. L'objectif ? Il est triple : promouvoir des solutions circulaires, limiter la création de nouveaux déchets et valoriser les résidus.

Cette stratégie s'incarne notamment à travers certains produits d'investissement du Groupe – comme le *Easy ECPI Circular Economy Leaders UCITS ETF* lancé par BNP Paribas Asset Management en mai 2019 – ainsi que l'investissement dans des technologies facilitant le recyclage des plastiques, comme celle de **Plastic At Sea**. Cette société française innovante mesure la toxicité et la biodégradabilité de divers matériaux : en testant les plastiques présents en mer, elle aide les entreprises à réduire l'impact environnemental de leurs produits.

Quant aux déchets déjà produits et dont le recyclage est impossible, ils peuvent être transformés : la start-up **Le Pavé®**, basée à Aubervilliers, en fait un matériau beau et durable pour le secteur du bâtiment. BNP Paribas la soutient notamment en tant qu'investisseur à impact.

La filiale de gestion d'actifs pour compte de tiers du Groupe, BNP Paribas Asset Management, est aussi membre de la Business Coalition for a Global Plastics Treaty, qui soutient une approche ambitieuse pour réduire la pollution plastique et promouvoir une économie circulaire.

Le Fonds BNP Paribas Solar Impulse Venture permet aussi de financer des initiatives circulaires réduisant la pollution, en agissant sur les déchets alimentaires pour Phenix et sur les intrants agricoles pour Axioma.



## FAVORISER UNE UTILISATION RESPONSABLE DES RESSOURCES MARINES

Si la limitation de la pollution est très importante, l'utilisation raisonnée des ressources marines ne l'est pas moins. BNP Paribas a donc mis en place un cadre pour les activités de secteurs sensibles – comme la pêche et l'aquaculture – et accompagne ses clients vers des pratiques plus durables.

Dans le secteur de la pêche, BNP Paribas engage un dialogue avec ses clients concernant les techniques et les zones géographiques de pêche, en conformité avec les meilleurs standards et le respect des quotas de pêche. **Le Groupe soutient une gestion durable des stocks de poissons** : il demande ainsi de ses clients qu'ils n'utilisent pas de méthodes destructrices telles que la dynamite, le cyanure, les filets dérivants de plus de 2,5 km de longueur, la pêche électrique ou le chalutage de fond au-delà de 800 mètres de profondeur.

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (dite INN) représente 15 % des captures mondiales. Venant contrecarrer les efforts de conservation et de gestion durable, l'INN contribue fortement à la surexploitation de l'Océan et à l'érosion de la biodiversité marine. Pour lutter contre cette pratique, **le Groupe encourage ses clients à faire preuve de transparence** sur l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement et soutient le développement d'outils de surveillance permettant de détecter plus efficacement les activités illégales, facilitant ainsi le contrôle par les États. BNP Paribas a ainsi investi dans une entreprise spécialisée en drones solaires à longue autonomie, qui peuvent être mobilisés en mer pour des missions de recherche scientifique, de sauvetage ou de surveillance des zones sensibles.

**Pour limiter la pression sur une espèce menacée clé, la limule**, BNP Paribas Asset Management a entamé depuis plusieurs années un dialogue avec une trentaine d'entreprises du secteur pharmaceutique. Avec un but clair : que celles-ci cessent d'utiliser le sang de limules, qui coagule en présence de toxines bactériennes, lors de tests. Si cette propriété a longtemps été exceptionnelle, il existe aujourd'hui une alternative synthétique, permettant de préserver cette espèce existant depuis 450 millions d'années, vitale pour certains écosystèmes côtiers de l'Asie du Sud-Est ou de la côte atlantique nord-américaine.

Plus largement, **si les stocks de poissons sauvages diminuent, la demande quant à elle ne va que croissante**. L'aquaculture se développe donc de manière rapide, ce qui demande la mise en place de meilleurs standards environnementaux, notamment en termes de prévention de la pollution, de transmission de maladies aux espèces sauvages, ou de gestion de l'empreinte sur les zones côtières comme les mangroves.

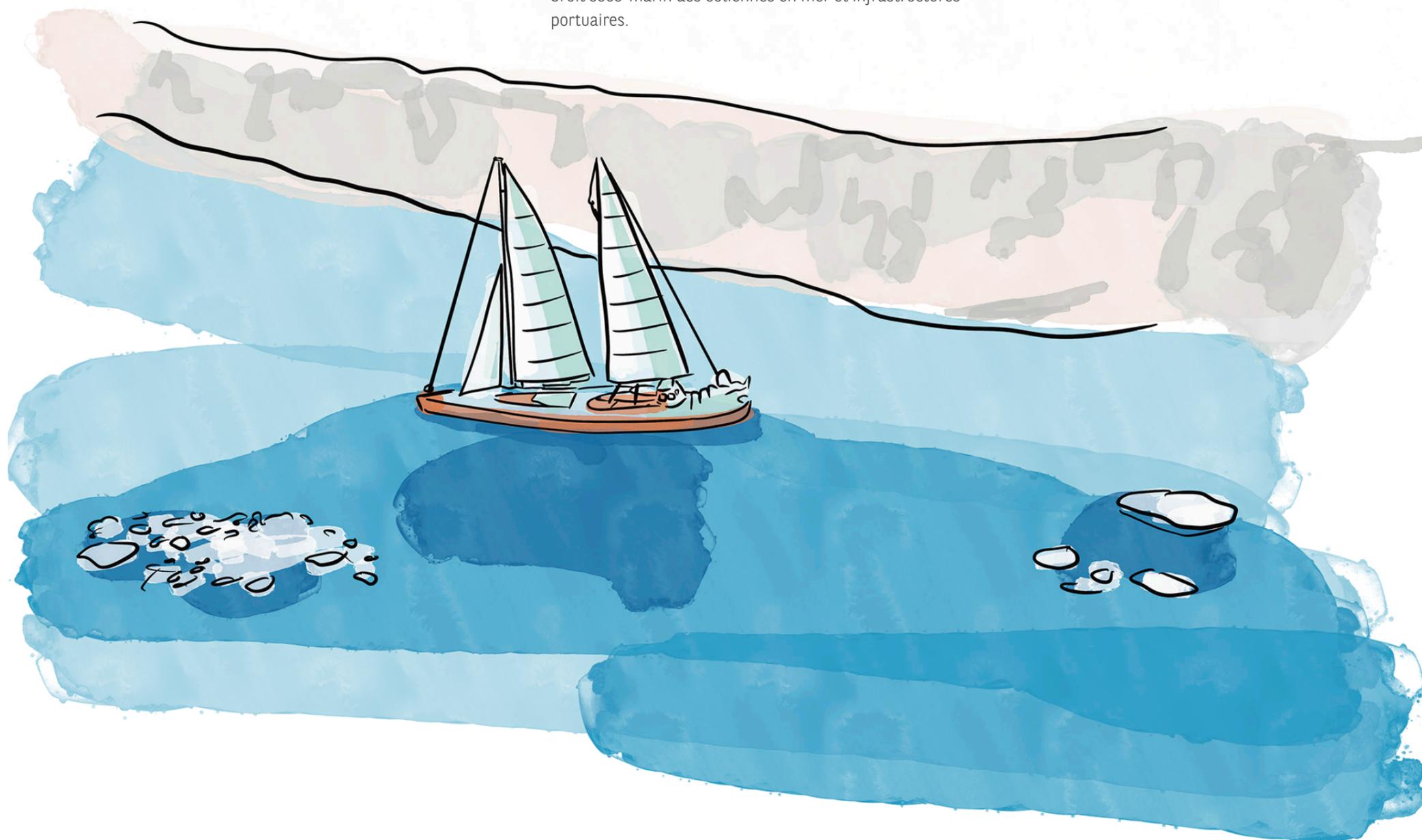
Dans l'optique de soutenir les bonnes pratiques environnementales mais aussi en termes de respect de standards de santé, de sécurité, et de droit des communautés locales, BNP Paribas renforce le dialogue avec ses clients et les parties prenantes. BNP Paribas Asset Management participe par exemple aux initiatives FAIRR Protein Diversification & Sustainable Aquaculture Engagement qui accompagnent les leaders mondiaux de l'aquaculture de saumon dans leur transition : alimentation plus durable, meilleure traçabilité des chaînes d'approvisionnement, une transparence accrue. Le tout se base sur le cadre de reporting de la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD).

Au-delà des sujets liés les plus directement à la pêche et à l'aquaculture, **la mesure et la gestion des impacts sur la biodiversité des infrastructures côtières et marines sont elles aussi clés pour œuvrer en faveur d'une filière intégrée et durable de l'économie bleue**. La transition énergétique passe par l'installation notamment de parcs éoliens offshore, qui permettent un approvisionnement en énergie substantiel, mais dont les impacts sur les écosystèmes marins environnants doivent être gérés dans la durée. **Signataire des Principes de l'Equateur, BNP Paribas s'assure que les projets éoliens offshore qu'il finance sont conformes à un socle de standards environnementaux, de la construction à l'exploitation**.

Sujet méconnu du grand public, **la pollution sonore sous-marine** – générée par les constructions et exploitations offshore ou même tout simplement la navigation – constitue une menace sérieuse pour la biodiversité marine, notamment car elle perturbe les cétacés. Pour y remédier, des entreprises innovantes inventent de nouvelles technologies pour réduire par exemple le bruit sous-marin des éoliennes en mer et infrastructures portuaires.

## Les algues, culture d'avenir ?

Le potentiel du marché mondial des algues était estimé par le cabinet Mordor Intelligence à environ **20 milliards de dollars en 2024**. Alors qu'elles sont d'ores et déjà utilisées par les industries alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, ou encore dans les secteurs des biocarburants et biofertilisants, **la culture des algues devrait continuer à croître**. En France notamment, plusieurs sociétés illustrent pleinement cette dynamique, en inventant par exemple des biomatériaux pouvant remplacer le plastique à partir de la biomasse d'algues ou en se spécialisant dans la récolte et la transformation durable d'algues marines pour des applications alimentaires et cosmétiques. Sans empiéter sur les terres agricoles ni utiliser de pesticides.



# EXPLORER LE POTENTIEL DE L'ÉCONOMIE BLEUE



Entre la nécessité de préserver les écosystèmes marins et celle de soutenir l'économie des communautés locales comme internationales, l'économie bleue est en constante mutation. En développant des solutions de financement et d'investissement innovantes, BNP Paribas veut faire pleinement jouer l'effet de levier de la finance afin d'attirer les capitaux vers des projets durables et novateurs nécessaires à la réalisation de l'ODD 14.

## INNOVER FINANCIÈREMENT POUR CONTRIBUER À LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

En mai 2025, le Groupe a émis ses deux premiers placements privés « bleus » pour un montant total de plus de 37 millions d'euros. Le but ? Mobiliser les marchés de capitaux en ligne vers des solutions et des offres dédiées à la prévention de la pollution, à la conservation et à la préservation marine et côtière et au traitement des eaux.

BNP Paribas accompagne aussi depuis plusieurs années des acteurs souverains, institutionnels et entreprises dans la construction de cadres dédiés aux investissements et aux programmes de l'économie bleue (ou « blue bond frameworks »). En 2025, BNP Paribas a arrangé une obligation bleue de 100 millions d'euros pour CAF – la banque de développement d'Amérique latine et des Caraïbes – avec le conseil technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cette obligation, souscrite en totalité par BNP Paribas Cardif, vise à financer la protection d'écosystèmes côtiers et de mesures d'adaptation pour les communautés locales, notamment au Brésil et en Equateur. Le Groupe a également arrangé pour CABEL, la banque multilatérale de développement d'Amérique Latine, un placement privé bleu de 30 millions de dollars afin de soutenir la restauration d'écosystèmes aquatiques.

Le Groupe propose également à ses clients les outils financiers pour attirer les capitaux nécessaires à une gestion durable des écosystèmes marins et côtiers comme les récifs coralliens, les mangroves ou encore les Aires Marines Protégées (AMP) en lien étroit avec les communautés locales, qui dépendent de ces écosystèmes pour les activités liées par exemple à la pêche et au tourisme. BNP Paribas a ainsi contribué à deux beaux exemples de collaboration multi-acteurs :

- La participation, en collaboration avec la Banque Mondiale, le gouvernement indonésien et le GEF, à la structuration d'un outil de financement dédié à la conservation d'AMP en Indonésie.

- Le lancement fin 2024, avec l'ONG Blue Alliance, de la facilité de prêt à impact « Blue Finance » qui permet de financer la gestion durable d'AMP par les communautés locales et de contribuer à restaurer des récifs coralliens. Déployée dans un premier temps au Cap-Vert, en Indonésie, aux Philippines et en Tanzanie, elle permettra d'y soutenir la régénération de 1,8 million d'hectares d'écosystème et d'améliorer directement l'accès à l'emploi et à la sécurité alimentaire de 110 000 personnes. Si BNP Paribas est le premier investisseur de la facilité, via un financement initial de 2,4 millions de dollars, l'objectif est d'accueillir d'autres investisseurs, pour atteindre un premier palier de 10 millions de dollars.

### Permettre aux clients particuliers de financer une nouvelle économie bleue

Parmi les actions du Groupe, on peut citer le lancement en 2020 par BNP Paribas Asset Management d'un premier ETF sur l'économie bleue. L'ETF Blue Economy, aligné sur l'indice ECPI Global ESG Blue Economy, permet notamment aux clients particuliers d'orienter leur épargne vers 50 entreprises du monde entier, tournées vers le développement durable de l'économie bleue, engagées pour une meilleure gestion des ressources et pour la préservation de l'Océan. Les entreprises, classées en cinq catégories – vie côtière, énergie et ressources, pêche et produits de la mer, réduction de la pollution et enfin transport maritime – permettent d'agir de manière large. Au 31 janvier 2025, cet ETF réunissait 213 millions d'euros d'actifs sous gestion.

BNP Paribas étudie actuellement plusieurs marchés présentant des perspectives de développement prometteuses, tout en évaluant les risques qu'ils pourraient faire peser sur la biodiversité marine.

## CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES INNOVANTES

Si l'éolien en mer classique est la plus connue des énergies renouvelables dans le contexte de l'Océan, il existe plusieurs autres technologies novatrices et décarbonées : l'éolien en mer flottant, l'énergie des vagues ou des marées, la conversion thermique des océans (OTEC)...

Les éoliennes flottantes permettent d'exploiter des zones plus profondes, souvent mieux exposées au vent, tout en visant à réduire les conflits d'usage et les impacts sur les fonds marins.

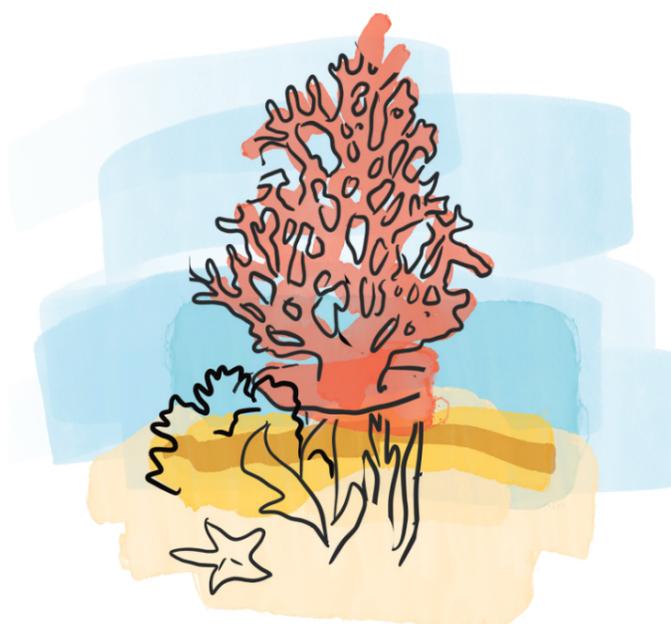
BNP Paribas a notamment soutenu Ideol BV, qui accompagne le développement de projets éoliens flottants comme Floatgen, installée en 2018, ainsi devenue la première éolienne flottante en France. Le Groupe a également participé au financement du projet Provence Grand Large, développé par EDF et Enbridge, pour une capacité de 25 mégawatts d'éolien flottant en Méditerranée.

## AIDER À L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES MARINES

Aussi appelées « seatech », les technologies marines connaissent un essor rapide et ouvrent de nouvelles perspectives pour la gestion durable de l'Océan. Les drones, la robotique, les capteurs et l'intelligence artificielle (IA) révolutionnent notre capacité à observer, comprendre et protéger les écosystèmes marins. Dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, ces outils permettent d'optimiser les rendements, de réduire les déchets et de limiter les impacts environnementaux. Par exemple, les capteurs mesurent la qualité de l'eau et le comportement des poissons, tandis que l'IA ajuste automatiquement les procédures d'alimentation ou de récolte. Spécialisée dans la surveillance en temps réel de la qualité de l'eau, l'entreprise Bioceanor illustre ce potentiel : sa solution combine capteurs connectés et IA pour fournir des prévisions environnementales précises aux acteurs de l'aquaculture. L'approche de cet acteur soutenu par BNP Paribas permet d'anticiper les risques, d'optimiser les pratiques et de renforcer la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.

L'imagerie satellite constitue un outil essentiel pour collecter des données fiables et améliorer la connaissance des milieux marins. Dans cette perspective, l'équipe de recherche et d'analyse de données environnementales de BNP Paribas a mené une première étude expérimentale utilisant des données satellitaires fournies par l'entreprise spécialisée Kayrros.

Celle-ci a été menée sur un périmètre restreint : une aire protégée en Indonésie, critique pour la conservation de plusieurs espèces menacées, comme le dugong, dont la préservation est cruciale pour l'équilibre de l'écosystème local. Le but : montrer le rôle que l'analyse de données peut jouer dans l'évaluation des pressions exercées par les activités maritimes sur la biodiversité marine.



# MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES



## AVANCER ENSEMBLE

Au-delà de ses activités commerciales, BNP Paribas s'engage pour l'Océan en soutenant activement la recherche et en participant au dialogue mondial sur la question. **Sponsor officiel de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan – dite UNOC – de Nice en 2025, le Groupe est convaincu qu'il est essentiel de renforcer la connaissance scientifique et de favoriser une collaboration active entre les différents acteurs.** Comprendre les défis spécifiques liés à la décarbonation du transport maritime, par exemple, requiert une coopération étroite entre les secteurs publics et privés. BNP Paribas s'y engage notamment à travers sa participation au groupe de travail de la Commission européenne piloté par la DG MOVE, qui vise à structurer la chaîne de valeur des carburants décarbonés.

En parallèle, **le Groupe a rejoint au printemps 2025 la coalition « Ocean Risk and Resilience Action Alliance » (ORRAA)** : cette initiative multisectorielle vise à mobiliser 500 millions de dollars d'investissements d'ici 2030 pour renforcer la résilience des écosystèmes

côtiers et des communautés vulnérables notamment en développant des instruments financiers innovants – comme les obligations bleues et l'assurance paramétrique – pour soutenir des projets concrets de restauration de mangroves, de culture d'algues durables ou encore de protection des récifs coralliens. C'est dans cette même optique de réduire le déficit de financement que **BNP Paribas a aussi rejoint l'initiative #BackBlueOceanFinance**, qui renforce encore la volonté du Groupe de placer pleinement la durabilité de l'Océan au cœur des décisions financières, pour en faire un incontournable des stratégies d'investissement responsables.

Dans le cadre de **l'UNOC** et du **Blue Economy Finance Forum**, le Groupe collabore avec l'ensemble du secteur maritime et des experts scientifiques, notamment avec l'ONG **Great Whale Conservancy**, qui joue un rôle de premier plan dans l'innovation collective visant à protéger l'Océan en misant sur les données de biodiversité marine.

## SOUTENIR ACTIVEMENT LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**La recherche scientifique est un levier indispensable pour mieux comprendre les interactions entre le climat et la biodiversité marine.** C'est dans cette logique que la Fondation BNP Paribas a lancé en 2025 la sixième édition de son **appel à projets « Climate & Biodiversity Initiative »**, pour la première fois entièrement dédié à l'Océan et aux écosystèmes côtiers.

Doté de **sept millions d'euros sur trois ans**, ce programme, labellisé dans le cadre de la Décennie de l'Océan par l'UNESCO, permettra de soutenir jusqu'à 15 projets internationaux visant à produire des connaissances utiles à la décision publique comme privée.

La Fondation soutient également des structures clés telles qu'**IPOS** (International Platform for Ocean Sustainability), une initiative mondiale visant à fournir des analyses scientifiques transdisciplinaires et des recommandations concrètes pour une gouvernance durable de l'Océan.



**BNP Paribas contribue activement à la production de travaux de recherche visant notamment à mieux comprendre les impacts des activités humaines sur la biodiversité**, grâce aux travaux menés par des membres de son équipe de recherche et d'analyse de données environnementales. Après deux publications consacrées à l'étude des indicateurs d'intégrité des écosystèmes et aux indicateurs d'espèces, la troisième, sortie en juin 2025, se consacre à **l'évaluation de l'empreinte marine des entreprises**.

Véritable état des lieux des approches actuelles de modélisation des pressions marines, cette recherche synthétise les méthodes existantes et évalue leur maturité en termes de modélisation de l'empreinte des activités humaines sur les milieux marins. L'objectif : **aider les communautés scientifique et économique** à mieux cerner les enjeux, les modèles disponibles et les lacunes en matière de données, tout en offrant une première vision de l'impact des activités économiques sur la biodiversité marine.





BNP Paribas – Juin 2025 – Illustrations et design hors carte WHOI : Agence Interne BNP Paribas



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change